

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC LIANCOURT 1 PLACE DE LA ROCHEFOUCAULD 60140 LIANCOURT déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

Madame PIGEALT Amandine et Monsieur VALLIN David , gérants de la société A&D PAIE SOLUTION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 CHEMIN DES BERLANDS 60140 LIANCOURT, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme Amandine PIGEALT 871 rue d'Antoval 60170 CAMBRONNE LES RIBECOURT
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €
2e associé	Mr David VALLIN 2 chemin des Berlands 60140 LIANCOURT
Nombre de parts	500
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 avril 2025

Le déposant

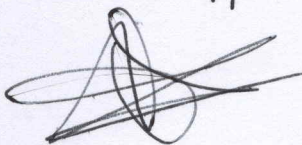
("lu et approuvé" + signature)

JST06

PIGEALT Amandine

Gérante

"lu et approuvé"



VALLIN DAVID

Gérant

"lu et approuvé"



Michael BOURNIZIEN
Responsable de point de vente
Liancourt

